

## **Séance du lundi 28 septembre 2020**

---

### **Approbation du compte rendu de la dernière séance**

Le compte rendu de la séance du conseil municipal du 14 septembre 2020 est approuvé en début de séance.

### **1 – Présentation d'une étude pour une centrale photovoltaïque au sol par la Société Renesolapower**

Au cours de l'année 2019, la société Renesolapower avait rencontré les élus afin d'évoquer un projet de centrale photovoltaïque au sol sur le site de l'ancienne décharge communale située au lieudit « La Palud ». A l'époque, il avait été jugé préférable d'attendre et de laisser la nouvelle équipe municipale se prononcer ce projet.

La société a donc été invitée à présenter ce projet à la nouvelle équipe municipale.

Ce projet de centrale photovoltaïque est éligible aux appels d'offres nationaux qui sont gérés par la commission de régulation de l'énergie. Il consisterait en une production située entre 1.5 et 2 mégawatts.

Les terrains « dégradés » tels que celui de l'ancienne décharge sont mis en avant et valorisés par le gouvernement dans les appels d'offre.

Les retombées économiques pour la commune consistent en la perception d'un loyer annuel d'environ 3 000 €. La durée du bail d'exploitation serait fixée à 30 ans.

L'étude pour la réalisation de ce projet serait effectuée sur trois périodes : Printemps / été / automne. A l'issue de celle-ci, le conseil municipal se prononcera sur le lancement du projet. Dans le cas où le conseil municipal serait favorable, il conviendra de déposer une demande d'urbanisme dont la durée d'instruction est d'environ un an à compter du dépôt. Une enquête publique sera réalisée pendant ce temps d'instruction. Toutefois, la réalisation de ce projet nécessitera au préalable une mise en compatibilité du zonage dans le cadre du futur PLUiH.

*Le conseil municipal s'est prononcé favorablement au lancement de l'étude de projet à 14 voix pour et 1 abstention.*

### **2 – Aménagement des abords de l'école : présentation des résultats de la consultation de travaux et attribution des lots du marché**

En date du 06 juillet 2020 le conseil municipal s'est prononcé favorablement le lancement de la consultation de travaux concernant l'aménagement des abords de l'école. Le marché est divisé en trois lots :

Lot 1 – VRD

Lot 2 – Bétons désactivés

Lot 3 – Aménagement urbain et paysager

Aux vues du rapport d'analyse des offres présenté par la maîtrise d'œuvre (Atelier FONTAINE – Cabinet PROFILS ETUDES), la commission Marchés à Procédure Adaptée a proposé au conseil municipal de retenir les offres suivantes :

- Lot n° 1 : Groupement EFFAGE-FAMY pour un montant HT de 441 514,45 €
- Lot n° 2 : Société SOLS SAVOIE pour un montant HT de 129 373 €
- Lot n° 3 : Société SAEV pour un montant HT de 88 020 €

*Le conseil municipal s'est prononcé favorablement à 14 voix pour et 1 abstention.*

### **3 – Budget : Décisions modificatives**

Décision reportée à une séance ultérieure.

Séance levée à 20h

Les délibérations ainsi que le procès-verbal de la séance sont consultables en mairie.

Le Maire



D.MOSSAZ